



Gemeng Munneref

Avis au public

Mise en vente par bail emphytéotique de 4 Maisons unifamiliales en construction aux n° 3A), 3B), 3C) et 3D), Route de Mondorf à L-5670 Altwies

Le collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Mondorf-les-Bains informe le public sur la mise en vente par bail emphytéotique de quatre maisons unifamiliales en construction aux n° 3A), 3B), 3C) et 3D), Route de Mondorf à L-5670 Altwies et ceci pour le terme de 99 ans.

La vente se fera suivant des critères déterminés et après enquête sociale à réaliser par les services communaux.

Les prix de vente des maisons sans terrain ont été fixés comme suit :

Maison 3A) 875.000€ TTC

Maison 3B) 915.000€ TTC

Maison 3C) 930.000€ TTC

Maison 3D) 995.000€ TTC

La maison 3A) qui ne dispose pas d'un étage en retrait est destinée prioritairement aux ménages monoparentaux.

Les maisons sont vendues libres de cuisines, lesquelles sont à acquérir par les futurs propriétaires.

Les prix de vente des immeubles ne comportent cependant pas les frais en rapport avec les taxes de raccordements des infrastructures techniques, l'élaboration du PAP, les assurances pendant la phase du chantier, les autorisations de bâtir et permissions de voirie, l'analyse de sols, le suivi technique du projet et les aménagements extérieurs aux abords de la « Gander », qui sont entièrement supportés par la commune, de sorte que les prix des immeubles se situent bien en dessous des prix de revient réels.

Les demandes sont à introduire auprès de l'Administration communale **pour le 31 mai 2024 au plus tard** par le biais d'un formulaire de demande à télécharger sur le site internet de la commune. Les demandes incomplètes sont renvoyées au demandeur.

Les objets ne sont vendus qu'aux personnes physiques majeures au moment de l'introduction de la demande.

Ne sont éligibles que les personnes physiques et les membres de sa communauté domestique qui ne sont pas propriétaire, coindivisaire, emphytéote, superficière ou usufruitier d'un logement ou d'un terrain constructible, ni ne détiennent des participations dans une société propriétaire d'un ou plusieurs logements, sauf commerce ou bureau, et ce ni au Grand-Duché de Luxembourg, ni à l'étranger le moment de l'acte.

La vente s'adresse aux personnes physiques qui veulent acquérir pour y résider de manière principale et permanente ; les logements ne doivent donc pas rester libres d'occupation et toute location en entier ou en partie est interdite.

En cas de question supplémentaire, les intéressés peuvent contacter l'Administration communale par courriel à info@mondorf-les-bains.lu.

Toutes les informations sur le site internet
www.mondorf-les-bains.lu ou via le QR Code



Le collège des bourgmestre et échevins

Steve RECKEL
Bourgmestre

Claude SCHOMMER
Échevin

Tessy ALTMANN
Échevine